



Foyer de Vie L'échange

Combe-Aubert 8
2720 Tramelan

Contrat foyer d'accueil de jour L'échange

Ayant droit

Les hôtes accueillis au sein du foyer de Vie sont des personnes qui vivent encore à leur domicile mais qui souffrent de troubles de la mémoire type Alzheimer ou d'affections apparentées.

Une attestation médicale sera demandée lors de la signature du présent contrat.

Organisation

- Accueil de jour le **lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi**
- La journée commence à **9h** par l'accueil des hôtes et se termine à **17h**
- Vous trouverez l'exemple d'une **journée type** sur notre site internet www.home-oasis.ch onglet «Foyer de Vie »
- Fermeture estivale de 3 semaines

Transports

Les personnes de Tramelan peuvent être transportées pour venir et partir du foyer au tarif mentionné ci-dessous.

Facturation

La facture vous est envoyée entre le 1 et 5 de chaque mois pour le mois écoulé. Cette dernière doit être réglée impérativement jusqu'au 30 du mois de réception de la facture, passé ce délai, l'accès au foyer de Vie L'échange peut être refusé.

Tarifs

Tarif de base pour 1 journée avec repas	Sfr. 40.-
Tarif de base pour ½ journée avec repas	Sfr. 30.-
Tarif de base pour ½ journée	Sfr. 20.-
Transport journalier (Tramelan)	Sfr. 8.-
Transport journalier (Hors localité)	Sfr. 12.-
Frais pour jour d'absence	Sfr. 7.-
Journée d'essai	gratuite
Tarif journalier pour soins de base, hygiènes corporelle (Remboursé par la caisse maladie)	entre Sfr. 36.- et Sfr. 108.-



Inscription/absence

Une feuille d'inscription pour le foyer L'échange est à disposition sur notre site internet www.home-oasis.ch onglet « Accueil de jour » ou auprès de notre secrétariat. Merci de compléter toutes les zones en pointillé.

En cas d'absence prévisible d'un jour, le foyer doit être averti minimum la veille jusqu'à 12 h. Dans ce cas, le forfait pour jour d'absence sera appliqué. Sans annonce de l'absence, le forfait de base pour la ½ journée sera appliqué.

En cas d'absence prévisible de plus d'un jour, le foyer doit être averti minimum 7 jours à l'avance jusqu'à 12 h. Dans ce cas, le forfait pour jour d'absence sera appliqué. Sans annonce de l'absence, le forfait de base pour la ½ journée sera appliqué.

Résiliation

Les personnes qui ne désirent plus se rendre au foyer L'échange doivent l'annoncer par écrit pour la fin d'un mois moyennant un temps de dédite d'un mois.

Responsabilité

La responsabilité du foyer L'échange n'est pas engagée pour tout dommage, accident, blessure durant les activités au foyer ou les animations externes et transports, ainsi que pour les objets personnels qui pourraient disparaître.

Assurances

Toute personne s'inscrivant au foyer l'échange confirme être au bénéfice d'une assurance maladie/accident privée ainsi qu'une assurance responsabilité civile.

Nous vous remercions de votre intérêt et de votre confiance et restons à votre entière disposition pour toutes informations ou suggestions.

Merci de bien vouloir compléter les données ci-dessous et nous faire parvenir le présent contrat lors de votre premier jour d'essai. Une copie de ce dernier sera jointe à votre première facture.

Home Oasis SA – Foyer L'échange
Le Directeur

K. Lehmann



Par l'apposition de ma signature, j'ai lu et j'accepte les conditions du présent contrat.

Données personnelles

Nom et prénom

Date de naissance et no AVS

Rue et numéro

NPA et localité

Tél. privé et natel

Adresse mail

Assurance maladie et no de membre

Date « journée d'essai » désirée

Transport désiré (mettre une croix) ☐ oui ☐ non

Personne de contact en cas
d'urgence (nom, prénom, relation)

Numéro de téléphone/natel

Le foyer L'échange est autorisé à utiliser des photos de la personne lors de publications tout
en respectant son image et son intégrité ☐ oui ☐ non

Remarques diverses

.....

.....

.....

Lieu, date et signature

.....